

« Les plages du débarquement » du 13 au 14 mai 2022
SECTION EURO - TERMINALES



Nous avons le plaisir de vous annoncer que, dans le cadre du cours de Section Européenne, Madame R'Ghif organise avec la classe de Terminale un séjour de deux jours en Normandie.

L'ambition de ce projet est de réaliser avec les élèves un travail d'histoire et de mémoire, de développer la connaissance et encourager la réflexion, mais aussi de préparer l'oral du Baccalauréat. Ce séjour est donc obligatoire.

➤ **Le programme du voyage est le suivant :**

. vendredi 13 mai 2022

- Départ à 8h précises (rendez-vous à 7h45)
- Arrivée à Caen vers 11h – déjeuner libre emporté par les élèves
- Après-midi de travail sur les thèmes officiels de l'oral du Baccalauréat
- Dîner et nuit au Gold Beach Hôtel à Asnelles

. samedi 14 mai 2022

- Petit déjeuner
- Visite guidée du Mémorial de Caen sur le thème « Histoire et Mémoire »
- Déjeuner panier-repas
- Circuit guidé sur les plages du débarquement à 13h : Omaha Beach, le cimetière américain de Colleville et le cimetière allemand de La Cambe.
- Départ pour Paris vers 16h30 – arrivée vers 22h

COUT par élève : 185 euros tout compris (hébergement, repas et trajet en car)
La Région Ile de France prend en charge les frais de visite et le panier-repas du samedi

Restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.

L'équipe pédagogique

Merci de remplir et découper le bulletin ci-dessous :

ECOLE
COLLÈGE
LYCÉE
INTERNAT
DEPUIS 1899

E C O L E
Pascal

AUTORISATION DE SEJOUR

« Les plages du débarquement » - vendredi 13 et samedi 14 mai 2022

A renvoyer par mail avant le vendredi 6 mai 2022 à administration@ecolepascal.fr

Monsieur, Madameparents, tuteurs ou responsables de :

Nom :..... Prénom :..... Classe :.....

- Certifient avoir pris connaissance des éléments généraux liés à l'organisation du séjour du 13 au 14 mai 2022 et autorisent leur enfant à y participer en joignant le paiement de 185 euros (virement sur le compte dont le RIB est joint).
- Autorise le responsable du voyage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale qui serait jugée nécessaire par le corps médical (en cas d'extrême urgence).

Fait à :..... le :.....

Signature :